

mise à l'écart de ceux et celles qui en sont déjà loin¹¹. Le propos n'est donc pas ici de s'opposer à la numérisation de la société. Il est plutôt d'insister sur la nécessité de repolitisier son débat, en l'ouvrant aux multiples enjeux démocratiques qu'elle soulève. ■

1. Fabien GRANJON, « Inégalités sociales, dispositions et usages du numérique », *Éducation et sociétés*, 2022, n°47/1, pp. 81-97 (en ligne) www.cairn.info/revue-education-et-societes-2022-1-page-81.htm
2. Siméon J. YATES, Elinor CARMI, Eleanor LOCKLEY, Alicja PAWLUCZUK, Tom FRENCH et Stéphanie VINCENT, « Who are the limited users of digital systems and media? An examination of U.K. evidence », *First Monday*, Vol. 25, n°7, juillet 2020.
3. Périne BROTCORNE, Laura FAURE et Patricia VENDRAMIN, *Inclusion numérique. Les services numériques essentiels : profitables à toutes les personnes*, Étude réalisée à la demande de la Fondation Roi Baudouin, 2021 (en ligne) www.kbs-frb.be/fr/inclusion-numerique-les-services-numeriques-essentiels-profitables-toutes-les-personnes.
4. Les ménages considérés comme « pauvres » c'est-à-dire disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1200 euros.
5. Dominique PASQUIER, « Classes populaires en ligne : des « oubliés » de la recherche ? », *Réseaux*, 2018, n°208-209 (Vol. 2-3), pp. 9-23.

6. Margot BEAUCHAMPS, « L'accessibilité numérique. Transformer le risque de renforcement des inégalités numériques en opportunité », *Les Cahiers du numérique*, 2009/1, Vol. 5, pp. 101-118.
7. Aneka KHILNANI, Jeremy SCHULZ et Laura ROBINSON, « The Covid-19 pandemic: new concerns and connections between eHealth and digital inequalities », *Journal of Information, Communication and Ethics in Society*, 2020, Vol. 18/3, pp. 393-403.
8. Alexander VAN DEURSEN et Jan VAN DIJK, « The first-level digital divide shifts from inequalities in physical access to inequalities in material access », *New Media & Society*, 2019/21, Vol. 2, pp. 354-375.
9. Pierre MAZET et François SORIN, « Répondre aux demandes d'aide numérique : troubles dans la professionnalité des travailleurs sociaux », *Terminal*, 2020, n°128 (en ligne) <https://journals.openedition.org/terminal/6607>
10. On pense en particulier au Plan d'action pour l'appropriation numérique adopté par la Région de Bruxelles-Capitale. Une logique inclusive est perceptible lorsqu'il est question d'intégrer différentes catégories d'usager·ères, lors du processus de numérisation de nouveaux services publics pour intégrer, dès la conception même du service, leurs besoins singuliers.
11. Clara DEVILLE, « Les chemins du droit. Ethnographie des parcours d'accès au RSA en milieu rural », *Gouvernement et action publique*, 2017, n° 7, pp. 83-112 (en ligne) www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2018-3-page-83.htm

Anne-France MORDANT ◆ Permanente CIEP communautaire

Quand la FESEFA invite les professionnel·les de l'EP à réfléchir aux enjeux du numérique...

En mai et juin 2021, la FESEFA¹, en partenariat avec le collectif PUNCH (*Pour un numérique critique et humain*)² a organisé deux journées intitulées : « *Un an d'éducation permanente à distance, et maintenant ?* ». Elles étaient constituées d'ateliers virtuels à destination des professionnel·les du secteur Éducation permanente (EP). La première journée a permis un partage d'expériences et de questionnements, tandis que la deuxième proposait des ateliers à partir de thématiques identifiées lors de la première journée. Les thématiques retenues étaient :

- Quel numérique voulons-nous ? Pour un numérique humain et critique.
- L'EP à distance, est-ce possible ? Quelles possibilités, quelles activités, quelles balises ?
- Fracture numérique : comment la réduire ? Comment lutter en même temps contre le tout au numérique, forcément discriminant ?
- L'EP, un secteur non essentiel ?

L'ensemble du processus a réuni des participant·es très diversifiées du point de vue de l'origine géographique, de la taille des associations, des publics ciblés ou de l'axe de reconnaissance dans le décret EP. À la suite de ces journées, la FESEFA a confié à Jean Blairon (RTA) le soin de réaliser une étude³ à partir des matériaux enregistrés. Celle-ci a ensuite fait l'objet d'une journée de restitution en octobre 2021 au cours de laquelle les professionnel·les du secteur ont pu entrer en dialogue avec les résultats.

Que retirer de ces trois journées ?

Tout d'abord, les participant·es ont relevé un certain nombre de constats convergents. Ils ont pointé, d'une part, les difficultés des travailleur·euses en temps de pandémie (reprogrammation continue, gestion des équipes à distance, télétravail, perte de sens), mais aussi une difficulté accrue pour garder le contact avec le public tout en dénonçant le fait que l'associatif a dû pallier les arrêts des services publics et que, dans ce contexte, le secteur EP s'est mis à faire du travail social de première ligne. Par ailleurs, ils ont reconnu l'intérêt du numérique pour garder le contact avec certains publics ou en toucher de nouveaux, tout en soulignant que les visioconférences et webinaires ne peuvent se substituer au travail d'EP en présentiel et qu'ils peinent à toucher les publics populaires ou précarisés. Les travailleurs EP ont également souligné la nécessité d'utiliser des outils alternatifs aux GAFAM pour lutter contre le capitalisme.

Au-delà de ces constats partagés, les participant·es se sont montrés divisés sur d'autres points en fonction du type d'organisation (axes de reconnaissance du décret), du degré d'instruction et de précarité du public touché, ou du fait que leur travail soit réalisé avec un public propre ou en partenariat. Alors que les travailleur·euses de certaines associations d'EP souhaitent que le décret reconnaisse et inclue davantage les activités en distanciel, d'autres pointent toutes les limites du numérique relatives aux missions de l'EP et aux publics populaires, plus souvent touchés par la fracture numérique que le reste de la population ou développant des usages différents de ceux du webinaire ou de la

visioconférence. Dépassant les questions portant sur l'usage de la visio, certaines associations d'EP spécialisées dans l'éducation aux médias ont soulevé la nécessité de pouvoir mener un travail d'EP sur le terrain numérique des réseaux sociaux. Ceux-ci constituent en effet aujourd'hui un nouvel espace public où sont discutées des questions éminemment politiques.

Enfin, lors de la séance d'octobre, plusieurs associations reconnues en axe 1 (animation) et travaillant avec des publics très précaires ont rappelé la difficulté persistante de toucher à nouveau ces publics et de pouvoir se décharger des tâches d'accompagnement psycho-social endossées en urgence pendant le confinement pour mener à nouveau le travail culturel promu par l'EP. Or, le passage à une numérisation massive de la société, des banques et des services publics crée de nouvelles dépendances parmi les publics précaires qui sollicitent désormais les travailleuses de l'EP (en qui ils ont confiance) pour les aider dans certaines démarches administratives individuelles.

Nous retiendrons aussi quelques enjeux dont il faudra tenir compte dans les années à venir dans le secteur EP. Après la pandémie, le numérique semble être devenu un outil parmi d'autres mais qui présente une normalité accrue. Se pose alors la question

de savoir quelle société numérique nous voulons : ce travail politique doit être mené avec tou-ttes et ne peut être traité uniquement par des experts. Prendre en charge ce travail d'EP suppose que les animateur-rices du secteur s'approprient les outils et enjeux du numérique et qu'il.elles se forment pour entrer dans la complexité et dépasser le clivage récurrent qui semble opposer « technophiles » et « technophobes ». Cela suppose aussi qu'il.elles cherchent à comprendre et à documenter le refus du numérique observé dans leurs publics. Car l'existence d'une fracture numérique persistante dans une société de plus en plus digitalisée repose la question de l'émancipation. Où celle-ci se trouve-t-elle ? Dans l'accessibilité du numérique pour tou-ttes ? Ou dans une résistance menée face à la numérisation de la société ? Les débats sont loin d'être clos...

1. Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes
2. Lancé par la ministre Joëlle Milquet pour définir une politique culturelle numérique, ce projet pluriannuel rassemble différentes organisations : Culture & Démocratie, Gsara, ACMJ, La Concertation, La Maison du Livre, le Centre Librex, PAC, PointCulture, Cfs.EP, CESEP.
3. Jean BLAIRON, « L'éducation permanente dans la crise sanitaire : quelle évaluation de sa relation au numérique ? », *Intermag*, RTA, 2021 (en ligne) <https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2021m11n1.pdf>

Brieuc GUFFENS et Sophie HUYS ♦ Média Animation

Quelle éducation au numérique pour les jeunes des « milieux populaires » ?

Si l'accès à des outils connectés reste largement conditionné par la situation socio-économique d'une famille, il se généralise chez les jeunes. L'enquête #Génération2020 – *Les jeunes et l'info*¹ dévoile que 94% d'entre eux possèdent un smartphone. Mais leur exploitation du numérique est-elle similaire dans toutes les couches de la population ? De nouvelles « fractures » se dessinent, et poussent l'éducation aux médias à déployer des démarches « d'inclusion numérique », en évitant l'écueil de la stigmatisation.

« Les jeunes, je pensais qu'ils ne connaissaient rien à rien » : les termes d'un enseignant de 6^e secondaire, positivement surpris par ses élèves, rencontré-es pour l'enquête #Génération2020, reflètent le regard stéréotypé que le monde des adultes porte sur les usages « jeunes » du numérique. Donner l'opportunité aux élèves d'explicitier leurs propres expériences témoigne d'une volonté de s'affranchir d'un regard prescriptif dès lors qu'il s'agit de considérer leurs pratiques numériques. À leur contact, se révèle la diversité des usages et la multitude de facettes d'une catégorie sociale trop souvent considérée comme homogène.

De la même manière, les « classes populaires » constituent une entité aux contours flous, dont les pratiques médiatiques sont fantasmées de longue date. La perception d'une couche de population qui serait plus aliénée, docile et passive que les

autres, est durablement ancrée. Déjà en 1957, dans son ouvrage *La culture du pauvre*², Richard Hoggart pointait la capacité des classes populaires à adopter une « attention oblique », voire une « consommation nonchalante » des médias de masse, et donc une mise à distance critique des contenus véhiculés, mais il identifiait aussi la nécessité d'envisager cet enjeu en regard du système de domination à l'œuvre dans nos sociétés. La reproduction des inégalités ne s'est d'ailleurs pas évaporée avec l'avènement du numérique. « Jeunes » et « des milieux populaires »³ : des caractéristiques qui s'apparentent, dans nos sociétés, à une double peine.

Si elle n'a pas « stratifié » les publics interviewés en regard de leur situation sociodémographique, l'enquête #Génération2020 s'est pourtant affranchie d'un premier rapport de domination : celui des adultes considérant les pratiques des jeunes depuis un piédestal. En ouvrant les oreilles à ce que les jeunes disent de leurs usages, de nombreuses idées reçues sont déconstruites : les jeunes relativisent le regard anxieux posé sur leurs habitudes, argumentent les réflexes critiques qu'ils déploient, confrontent les paniques morales et la vision idéalisée du monde « pré-numérique ». Cette apparente confiance en leurs propres compétences masque les inconforts auxquels ils sont confrontés, *a fortiori* celles et ceux des classes les moins favorisées.